
Certificat de Bachelier de l'Enseignement secondaire. 2e Partie, 2e Série, Mathématiques.

Numéro d'inventaire : 2010.05837

Auteur(s) : Marcel Georges Legros

Type de document : diplôme

Éditeur : Université de Caen, Faculté des Sciences (Caen)

Imprimeur : Imp. Caennaise

Date de création : 1932

Description : Imprimé complété à la main. Pliures et rousseurs.

Mesures : hauteur : 218 mm ; largeur : 140 mm

Notes : Diplôme délivré le 14/10/1932.

Mots-clés : Baccalauréats

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Terminale

Nom du département : Calvados

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Calvados

FACULTÉ
DES
SCIENCES

UNIVERSITÉ DE CAEN

CERTIFICAT

DE

Bachelier de l'Enseignement Secondaire

2^e PARTIE, 2^e SÉRIE, MATHÉMATIQUES

B

Le SECRÉTAIRE SOUSSIGNÉ certifie que

M.

Le Gros
Marcel Georges
né à Morainville
département d' Eure
le 6 x le 1912
admis le 1er juillet 1911, par
la Faculté des Sciences de Caen, à la première partie
du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire, a été
jugé digne, le 14 OCT 1932, par la
Faculté des Sciences de Caen, du grade de Bachelier de
l'Enseignement secondaire, avec la mention assez bien.

A Caen, le 14 OCT 1932

VU :

Le Doyen,

Le Secrétaire de la Faculté,



N.B. — 1^o Pour obtenir le diplôme de Bachelier ce certificat devra être envoyé directement à M. le Secrétaire des Facultés de Caen au bout d'environ après l'examen. L'acte de naissance est joint au diplôme (Indiquer l'adresse à laquelle le diplôme devra être envoyé et joindre un timbre pour avis);

2^o L'étudiant en possession de son diplôme n'a plus droit à un certificat, même dans le cas de perdre le diplôme, lequel ne peut être remplacé que par un duplicata accordé à titre onéreux (*Circ. min. du 15 Octobre 1885*).

3^o En cas de besoin pour un Concours, le candidat pourra faire une copie du certificat qu'il fera certifier conforme par le Maire de sa résidence.

